



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Rétablissement du calculateur de l'indice de référence des loyers de l'INSEE

Question écrite n° 1864

Texte de la question

M. Hubert Wulfranc attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la suppression sur le site de l'INSEE du calculateur d'évolution historique de l'indice de référence des loyers. Cet outil officiel permettait aux locataires et aux propriétaires bailleurs d'établir, le cas échéant, un calcul rétroactif précis des évolutions maximum de loyers sur plusieurs années. En l'absence de cet outil officiel les administrés sont contraints d'effectuer eux-mêmes des calculs rétroactifs complexes susceptibles d'erreurs et pouvant porter à conséquence lors de litiges entre les parties d'un contrat de location. Aussi, il lui demande d'intervenir auprès de l'INSEE pour demander à l'institut de statistiques rattaché au ministère de l'économie et des finances, de rétablir et d'actualiser ce calculateur d'évolution de l'indice de référence des loyers.

Texte de la réponse

Les séries chronologiques de l'indice de référence de loyers sont accessibles par plusieurs chemins sur le site Insee.fr. La page "Réviser un loyer d'habitation" du site (<https://www.insee.fr/fr/information/1300612>), présente le cadre réglementaire de la révision des loyers, la formule de calcul correspondante et permet l'accès aux séries chronologiques. L'Insee n'a pas élaboré, dans le passé, de simulateur de révision des loyers. La rubrique "Pour en savoir plus" de la page ci-dessus, renvoie par ailleurs l'utilisateur sur le site "service-public.fr", qui met notamment à disposition du public le simulateur de l'Institut national de la consommation : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2977>. Ce simulateur s'appuie sur l'Indice de référence des loyers de l'Insee pour le calcul des révisions de loyers depuis 2005. L'accès à cet outil depuis le site de l'Insee nécessite plusieurs itérations sur le site externe de "service-public.fr", ce qui réduit sa visibilité. L'Insee présentera donc sur insee.fr un lien direct vers ce calculateur."

Données clés

Auteur : [M. Hubert Wulfranc](#)

Circonscription : Seine-Maritime (3^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1864

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie et finances](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 octobre 2017](#), page 4779

Réponse publiée au JO le : [28 novembre 2017](#), page 5902